

Carte bus scolaire pour la rentrée : formalités

Voici les formalités pour obtenir la carte de bus scolaire pour la rentrée



[BUS SCOLAIRE] Pour obtenir la carte de bus scolaire de votre enfant auprès de Transdev pour la rentrée prochaine, voici les formalités :

1. Télécharger et imprimer le formulaire OPTILE via le lien ci dessous.
2. Remplir le formulaire, le faire tamponner et signer par l'établissement scolaire. Pour les réabonnements sans modification d'établissement et de domicile, le tampon de l'établissement ne sera plus nécessaire.
3. Le règlement de 125,50 €, par chèque, est à envoyer à l'adresse suivante : TRANSDEV Ecquevilly, 8 rue des Maraîchers, 78260 ACHERES

PRÉCISION : la ligne 171 qui dessert le collège Monet à Feucherolles ainsi que les lignes 170, 172, 511, 512, 41, 17 et 17S sont bien opérées par Transdev et non pas par Keolis

Documents

[Informations dossier optile](#)

Liens utiles

[Formulaire Optile](#)